



Rapport financier

Chantal Zamorano,
Trésorière
Martine Sanguinetti,
Trésorière adjointe

Résultat 2022

Conformément aux dispositions des statuts et en nos qualités de Trésorière et de Trésorière adjointe de notre association, nous avons le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Handball.

Depuis la Covid c'est la 1^{ère} année où nous avons retrouvé toutes nos activités avec un exercice sur 12 mois.

Petit rappel nous vous avons présenté un Budget prévisionnel pour l'année 2022, en négatif de 214 K€ pour utiliser au moins les fonds propres (ce sont les bénéficiaires des années passées qui s'élevaient à 1.9 millions d'euro)

Points marquants :

Augmentation des charges salariales due notamment à 2 nouvelles embauches.

- Henri Ferbus pour l'arbitrage et le développement des écoles arbitrage
- Laurent Ghio pour HFM

Diminution des produits d'HFM par l'arrêt du BPJEPS Miramas

La ligue a un résultat négatif de 205 K€ au 31 décembre 2022.

Les produits représentent 1.722 millions euros

→ Une stabilité par rapport à l'an dernier. 3.5 % en moins n'est pas significatif mais on peut dire que c'est la baisse des formations pédagogiques qui l'explique. Voir CR de HFM

Pour les subventions nous avons reçu

- De l'Etat 184 482€ qui correspondent à :
 - DRAJES ANS - Développement de la pratique : 95 682€
 - DRAJES ANS – Emplois : 42 000€
 - DRAJES Sésame : 7 500€
 - DRAJES PSQS : 27 800€
 - DRFIP Apprentissage : 11 500€
- De la Région 137 600 € qui correspondent à :
 - Fonctionnement : 102 000€
 - PPF : 35 600€

Un grand merci à Armand sans oublier Nathalie pour la maîtrise des dossiers très complexes pour faire les demandes de subventions



Nous pouvons remercier le Ministère des Sports et le Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les attributions de subventions.

Les charges s'élèvent à 1 934 532 euros

→ Une hausse volontaire de 14 % comme indiqué dans l'introduction.

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 1.7 million €. Ces fonds propres sont utilisés à l'actif essentiellement sur une trésorerie de 1.369 million €, 253 K€ d'immobilisation financière et d'une construction.

Nous vous proposons de reporter le résultat négatif de 205 K€ en "report à nouveau" sur l'année prochaine.

Budget prévisionnel

Comme vous pouvez le constater nous avons effectué un Budget prévisionnel pour 2023, en négatif de 85K€ pour continuer à utiliser une partie de nos fonds de réserve liquides.

Dans le BP 2023 nous avons opté pour ne plus faire apparaître la part FFHB licences et la part MDH qui ont été mise en classe 4, tout comme l'an passé nous l'avions fait pour les parts assurance. N'ayant qu'un rôle d'entrée/sortie pour le compte de la FFHB, il est plus correct de les passer en comptes transitoires.

Rappel des aides :

Saison 2022-2023

- Gratuité de la part ligue sur toutes Les créations et renouvellement de licences dirigeantes,
- Aide à l'apprentissage.

Saison 2023-2024

- 50 % de remise de la part ligue sur toutes Les créations et renouvellement de licences dirigeantes,
- Aide à l'apprentissage :
 - Aide 22-23 d'un montant de 36000€ a été totalement distribuée aux clubs.
 - Aide 23-24 sera accordée à titre exceptionnel aux stagiaires sous condition du montant des frais annexes (hébergement, frais de déplacements, restauration) et sera versée sur justificatif.

Points marquants :

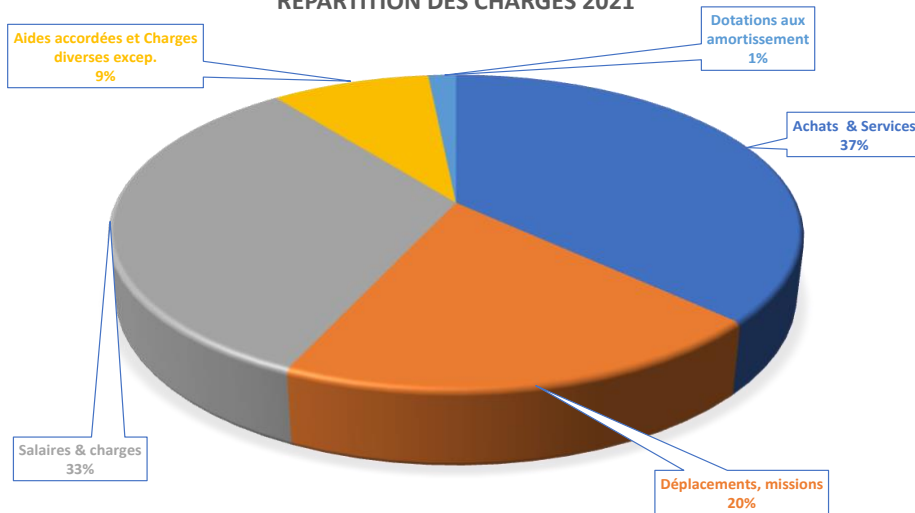
Augmentation des charges salariales

- Embauche de Vincent Le Gars pour le PPF suite au départ d'Onofre Cuervo
- Comptabilisation sur l'année complète des embauches en cours d'année 2022

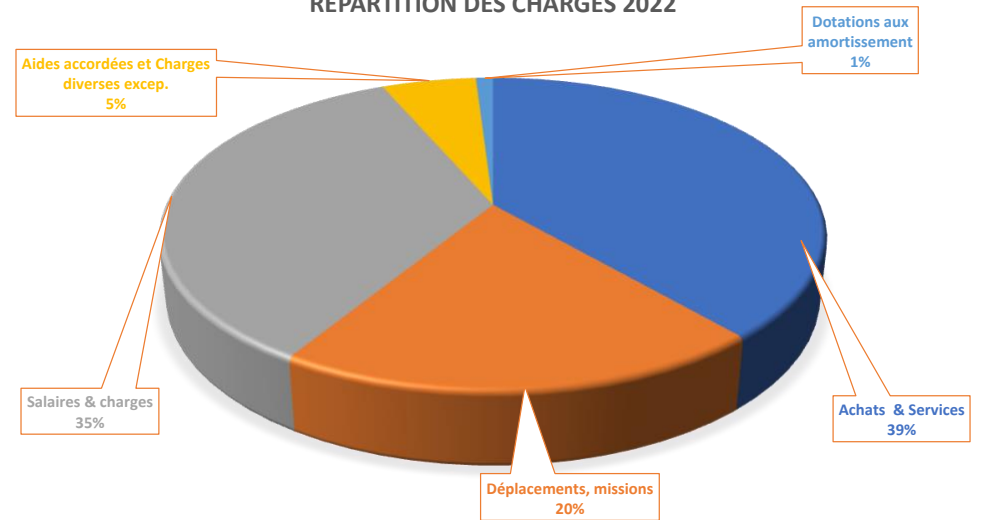
Nous tenons à remercier Stephanie et Nathalie pour la qualité du travail, l'écoute, leurs disponibilités.



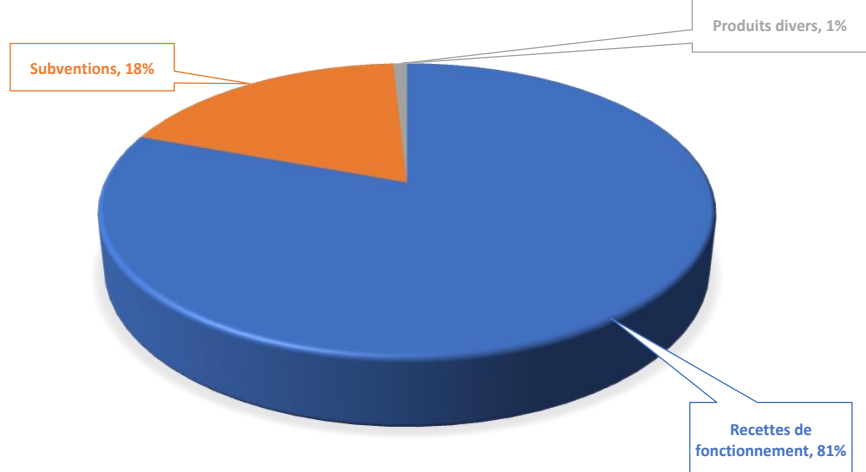
REPARTITION DES CHARGES 2021



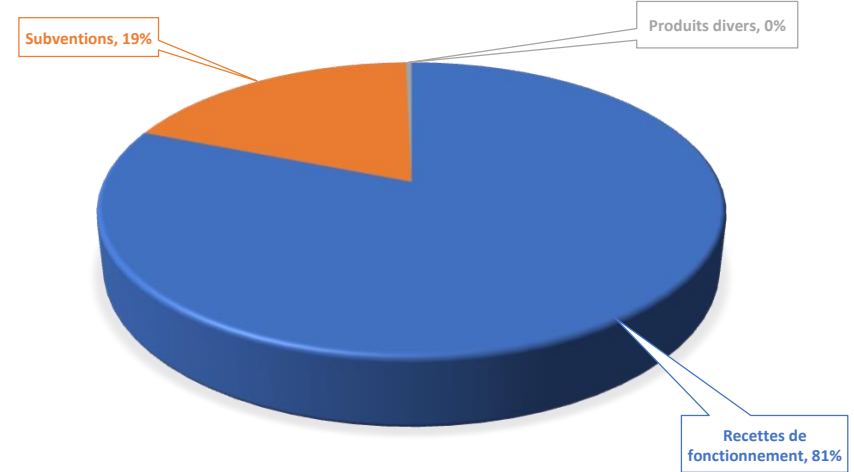
REPARTITION DES CHARGES 2022



REPARTITION DES RECETTES 2021

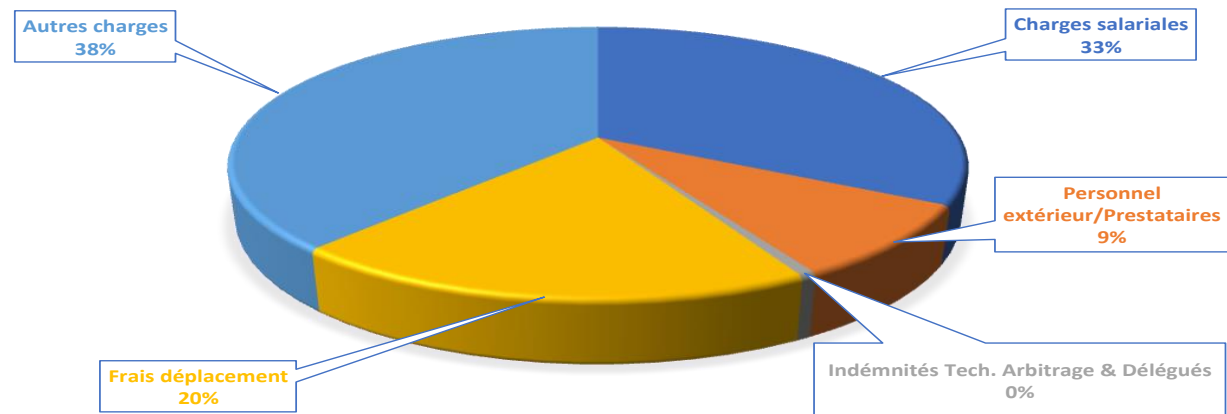


REPARTITION DES RECETTES 2022





REPRESENTATION DES RESSOURCES HUMAINES SUR LE BUDGET GLOBAL 2021



REPRESENTATION DES RESSOURCES HUMAINES SUR LE BUDGET GLOBAL 2022

